

Dimanche 8 juin 2014 Puces de Vincelles

Chaque famille Nantonnaise bénéficie
de cinq mètres gratuits

État Civil 2014

Naissances

- 5 janvier** : Simon ,Cédric, Romain, GIRARD fils de Arnaud et Nathalie GIRARD (Sully)
12 janvier : Liam, Gaëtan, CHALBAZIAN fils de Julian CHALBAZIAN et Katty FAUQUEUR (Le bourg)
9 février : Romain , Philippe, Jean-Paul, NAIGEON fils de Florent NAIGEON et Louise DE SARS (Le bourg)
20 février : Esteban, Yves, DUPASQUIER fils de Dominique et Stéphanie DUPASQUIER (Sully)
14 février : Gabin GILLOZ fils de Denis GILLOZ et Claire PENISSON (Sully)
19 avril : Emmy PERNOT fille de Yoann PERNOT et Amélie THIEBAUT (Le bourg)

Baptême républicain

- 7 juin** : Lucie GARROT née le 30 juin 2012 de Cédric et Fanny GARROT

Mariages

- 8 février** : LEBREUIL Ludovic et FURODET Anabelle. (Le bourg)
8 mars : CULAS Daniel et BERGANTINI Noëlla (Vincelles)

Décès

- 31 janvier** : Mme COMACLE Lucienne, veuve VOLATIER (Vincelles)
28 février : Mme GUILLEMOT Lucienne, veuve GOUJON (épouse de l'ancien maire de Nanton de 1983 à 1998)
26 mars : LABORDE André (Sully)

Recensement dès 16 ans !

Les enfants qui vont bientôt souffler leurs **seize bougies**, n'oubliez pas de vous présenter en mairie dans **les trois mois qui suivent votre anniversaire** (muni de votre livret de famille) afin de vous faire recenser.

L'ouverture de la poste cet été

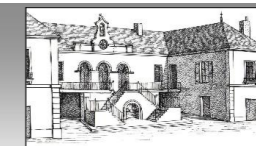
M.Roberjot, directeur du bassin de Saint Marcel, s'est engagé à ne fermer la poste cet été qu'une seule semaine à savoir celle **du 11 au 17 août**. En dehors de cette période, les horaires restent donc les mêmes :
Lundi : 14 h- 17 h ; Mardi, jeudi, vendredi : 9 h-12h 14h-17h (17h30 le vendredi)
N'hésitez pas à nous faire part des difficultés rencontrées en cas de non-respect de ces horaires d'ouverture.

12 juillet 2014

Feux d'artifice - bal populaire

Terrain de Sport de Nanton
Organisés par l'Amicale des Nantonnais

ESPACE INFO.



NANTON.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N°55

JUIN 2014

Tel : 03 85 92 23 29

Fax : 03 85 92 27 76

E MAIL : mairienanton@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire et des conseillers : le samedi **de 10 h à 12 h**



Le mot du maire

Avec l'élection du nouveau conseil municipal, voici une nouvelle page de Nanton qui s'ouvre : au nom de toute l'équipe je vous remercie de nous avoir fait confiance et je peux vous assurer que toutes les personnes qui se sont nouvellement investies dans cette mission ont à cœur d'œuvrer pour le bien de tous en étant à l'écoute de la population Nantonnaise. Je tenais dans ce premier bulletin d'information à vous présenter la constitution des nouvelles commissions afin que chacun sache à qui s'adresser en cas de besoin(voir p.2)

Le premier conseil municipal a eu lieu le mercredi 16 avril 2014 avec comme objectif le vote du budget. Quelques nouvelles données à retenir : la participation de l'État dans le budget de notre commune a diminué alors que nos dépenses, notamment liées à la réforme des rythmes scolaires, vont augmenter (+ 10 000 € pour la commune de Nanton pour un trimestre). Même dans ce contexte difficile, nous tâcherons de répondre au mieux à l'attente de nos concitoyens qui s'inquiètent pour leurs enfants.

Lors du second conseil municipal, nous avons déjà commencé à réfléchir aux différents aménagements que nous souhaiterions mettre en place, en nous appuyant notamment sur les premiers éléments de réponses recueillis dans le questionnaire que nous vous avons distribué. Le bilan de ce questionnaire vous sera communiqué d'ici une quinzaine de jours et je tiens à saluer le travail des conseillères et conseillers qui ont participé au dépouillement.

Par ailleurs, depuis notre arrivée nous avons déjà dû réagir à quelques situations urgentes : le vol du matériel de l'atelier qui a pénalisé les cantonniers et les dégâts occasionnés sur le mur du lavoir. Ces deux problèmes sont fort heureusement à ce jour résolus.

Enfin le début de ce mandat fut aussi marqué par une disparition qui nous a tous chagrinés, celle d'André Laborde. Je remercie tous ses amis, dont la générosité a permis à Dédé de partir avec les hommages qui lui étaient dus.

Je terminerai ce premier « mot du maire » en saluant le travail du conseil précédent, qui a su mener de nombreux projets tout en sauvegardant les finances. J'ai une pensée particulière pour Jacky Bonnin qui pendant dans de nombreuses années a beaucoup œuvré pour notre commune. Aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir conduire une équipe jeune, motivée et déjà très impliquée dans toutes les missions qui se présentent.

Cette nouvelle page Nantonnaise s'annonce certes plus féminine mais surtout rajeunie et pleine d'envies...

Véronique Dauby

Fleurissement à Nanton



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au fleurissement des ha-meaux de Nanton. Nous souhaitons poursuivre l'embellissement de notre Commune, en créant une commission fleurissement où toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. **Une réunion vous sera proposée prochainement.**

LES COMMISSIONS

COMMUNALES

Finances –budget

Véronique Dauby
Jean-Pierre Ducrotverdun
Didier Haas
Estelle Protat
Aurélia Chevalier

Urbanisme - assainissement

Véronique Dauby
Didier Colas
Jean-pierre Ducrotverdun
Estelle Protat
Romain Biard

Bâtiments communaux

Véronique Dauby
Aurélia Chevalier
Pascale Depoil
Jean-pierre Ducrotverdun
Romain Biard

Cimetière

Didier Haas
Pascale Depoil
Nathalie Benas

Vie locale

Aurélia Chevalier
Pascale Depoil
Théodoulos Christoforou
Perrine Marchandiau
Nathalie Benas

Voirie –chemins

Arnaud Girard
Nathalie Benas
Anthony Boyeaud
Véronique Dauby
Didier Haas

Bois de la montagne

Cédric Garrot
Anthony Boyeaud
Didier Colas
Arnaud Girard

Communication

Aurélia Chevalier
Pascale Depoil
Nathalie Benas
Perrine Marchandiau
Théodoulos Christoforou

CCAS

Didier Haas
Pascale Depoil
Romain Biard
JP Ducrotverdun
Michel Passerat
Sylvie Geoffroy
Suzanne Charrier
Michel Montangerand

Environnement / fleurissement

Théodoulos Christoforou
Estelle Protat
Véronique Dauby
Nathalie Benas
Romain Biard
Aurélia Chevalier
Didier Colas

INTERCOMMUNALES

Communauté de communes

Théodoulos Christoforou
Estelle Protat
Pascale Depoil
Nathalie Benas
Didier Haas

SIVOS

Didier Haas
Fabien Lachaux
Aurélia Chevalier
Véronique Dauby

Syndicat des eaux

Perrine Marchandiau
Arnaud Girard

Syndicat du grand Bragny

Didier Colas
Cédric Garrot
Anthony Boyeaud

SYDESL

Fabien Lachaux
JP Ducrot Verdun
Didier Colas

LES MANIFESTATIONS

JUIN

Dimanche 8 juin

Les Puces à Vincelles

Samedi 7 et 8 juin à 20h30

Cinéma : The lunch box

Samedi 21 Juin

Kermesse des Ecoles, dans la cour du
bas de Nanton à partir de 15h30

Vendredi 27 juin à partir de 17h00

Allant vers : Marché Court Circuit
+ atelier de compostage

Samedi 28 juin

Les Ptiloups : sortie piscine

Lundi 30 Juin

au Théâtre de Verdure Montceau Ragny
à 19h00 Concert de la Chorale de
l'Amicale des Nantonnais

JUILLET / AOÛT

Vendredi 27 juillet

Allant vers : Marché Court Circuit

Dimanche 3 Août

Les Puces à Sully

Du 5 au 10 Août : Roulotte en Délire

Stage Cirque / Spectacle et Concert Bal,
inscription Roulotte en Chantier 03 85 92 24
95

Vendredi 29 Août

Allant vers : Marché Court Circuit

La bibliothèque

Cet été la bibliothèque ferme ses portes
comme d'habitude pendant le mois d'Août.

Pour ce qui est du mois de Juillet, vous
pourrez venir faire le plein de lectures de
vacances, **le mercredi de 17h à 19 h** et
le samedi de 10h à 12 h

Quelques rappels pour bien vivre ensemble

Le printemps est là, les tondeuses fleurissent !

Les bruits de **tondeuse** font partie des **troubles de voisinage** les plus fréquents. En vertu de la **loi** du 31 décembre 1992 et du décret du 18 avril 1995, les bruits de **tondeuse** peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du **voisinage** (article R48-2 du Code de santé publique).

Les mairies et les préfectures imposent en général des horaires pour l'utilisation des **tondeuses** le dimanche et les jours fériés. La commune de Nanton applique l'arrêté préfectoral. L'utilisation des **tondeuses** à gazon (ou autres appareils de jardinage ou de bricolage) est tolérée de :

-08h à 12h et de 14h à 19 les jours ouvrables

- 09h à 12h et de 15h à 19h le samedi

- 10h à 12h le dimanche

Pour que les chiens restent nos amis

C'est la période de l'année où nous aimons tous profiter du moindre rayon de soleil tranquillement installés dans notre jardin. Les chiens aussi sont heureux de pouvoir gambader mais le plus souvent pendant votre absence ils ne cessent d'aboyer et cela devient une véritable nuisance pour vos voisins.

Ces agissements sont également considérés comme **des troubles du voisinage** et si vous êtes propriétaire d'un chien vous êtes responsable des troubles causés. Pour faire cesser ce trouble et rester en bons termes avec vos voisins, la mairie vous suggère au minimum de **rentrer vos chiens** pendant votre absence ou **d'utiliser des colliers anti-aboiement**. Des aboiements excessifs peuvent en effet avoir comme conséquence un dépôt de plainte à l'encontre du maître de ce chien.

Restons bons amis avec nos chiens et avec nos voisins !

Vigilance

Soyons vigilants : nos enfants aiment s'amuser au ballon, faire du vélo et c'est bien, normal ! Evitons cependant de les laisser jouer au bord de la départementale où les voitures circulent toujours trop vite et où un accident peut si vite arriver ! Il vaut mieux se rendre sur le terrain de sport.

Respectons les autres : le bruit nous rend grincheux, les détériorations nous font perdre (à tous) du temps et de l'argent. Si chacun veut trouver un espace pour se retrouver à plusieurs, respectons celui des autres et nous pourrions être à l'écoute des besoins de tous.